## Communiqué

## Pour diffusion immédiate

4 décembre 2019

## D'après la vérificatrice générale, le gouvernement ne fait pas toujours un suivi adéquat des subventions en espèces accordées à des tiers

(TORONTO) Les ministères du gouvernement provincial ont versé environ 3,9 milliards de dollars en subventions en 2018-2019 sans toujours surveiller adéquatement les bénéficiaires pour s'assurer que les fonds étaient dépensés comme prévu, affirme la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2019* déposé aujourd'hui.

- « Ces subventions de durée limitée sont censées financer des activités qui profitent au public et contribuent à l'atteinte des objectifs de la politique publique », a déclaré M<sup>me</sup> Lysyk après le dépôt de son rapport à l'Assemblée législative.
- « Mais le gouvernement n'est pas toujours en mesure de déterminer si les subventions permettent effectivement d'atteindre ces objectifs. »

Les subventions annuelles à durée limitée de 3,9 milliards de dollars sont discrétionnaires, ce qui signifie qu'il n'y a aucune obligation légale de les accorder. Chaque ministère détermine plutôt le niveau de financement de ses programmes de subventions dans son budget annuel. Le Secrétariat du Conseil du Trésor examine ensuite l'attribution finale des subventions de chaque ministère en fonction des priorités du gouvernement, de l'orientation politique et du climat économique.

Le gouvernement déclare tous les paiements de subvention dans les comptes publics et le Budget des dépenses de la province de l'Ontario, sans faire de distinction entre les subventions discrétionnaires et les subventions pour la prestation de services gouvernementaux statutaires (par exemple, les subventions aux hôpitaux pour les services de soins de santé ou aux conseils scolaires pour les services d'éducation).

L'audit a permis de constater que les ministères avaient établi des objectifs pour leurs programmes de subventions qui concordaient avec leur mandat. En outre, la plupart des ministères offraient des subventions fondées sur des évaluations objectives, sauf le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, qui finançait certains demandeurs en se fondant uniquement sur le pouvoir discrétionnaire du ministre.

## Voici d'autres constatations du rapport :

- Les bénéficiaires de subventions versées directement par les ministères sont habituellement indiqués dans les comptes publics de la province. Toutefois, l'audit a permis de repérer huit organismes qui ont reçu 402 millions de dollars en subventions en 2018-2019 et qui ont ensuite distribué ces fonds à d'autres parties sans les identifier dans les comptes publics. Bien que certains de ces organismes intermédiaires aient énuméré les bénéficiaires sur leurs propres sites Web, l'information était incohérente et difficile à trouver.
- Le programme de subventions Fêtons l'Ontario du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture a appuyé 2 800 festivals depuis sa création en 2007. L'audit a porté sur les trois exercices compris entre 2016-2017 et 2018-2019, et a révélé que le programme de subventions avait distribué un financement de près de six millions de dollars, à la discrétion du ministre, à 132 demandeurs qui n'avaient pas obtenu la note d'évaluation minimale requise pour obtenir du financement. À chacune de ces

trois années, nous avons relevé des cas où d'autres demandeurs n'avaient pas reçu de financement même s'ils avaient obtenu une note supérieure à celle des demandeurs approuvés à la discrétion du ministre.

• Dans 14 des 15 programmes de subventions examinés dans le cadre de l'audit, les ministères se sont fiés aux résultats de rendement déclarés par les bénéficiaires sans les vérifier. Par exemple, le ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture a utilisé les données sur l'affluence et les dépenses des visiteurs déclarées par les bénéficiaires pour évaluer l'incidence économique de la subvention Fêtons l'Ontario. Le Ministère a dû exclure 50 % des résultats en matière de rendement déclarés en 2017-2018 par les bénéficiaires parce qu'ils étaient jugés non fiables. Par exemple, certains ont déclaré des augmentations du nombre de visiteurs à leurs événements qui dépassaient le nombre total de visiteurs, tandis que d'autres ont déclaré que les nouveaux visiteurs dépensaient plus que l'ensemble des visiteurs combinés.

-30-

Renseignements : Bonnie Lysyk Vérificatrice générale (416) 327-1326

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca



Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.